

DU MARDI 27 JANVIER AU DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER 2026

JUSQU'À
20
OFFERTS

EN BONS D'ACHAT** SUR LE RAYON
 PÂTES À TARTINER, MIELS, CONFITURES ET COMPOTES



En bon d'achat de 10€ tous les 20€ d'achat et dans la limite de 40€ d'achat.



**Offre réservée aux porteurs de la carte de fidélité et limitée à un passage en caisse sur la période de validité de l'offre. Selon horaires et jours d'ouverture. Offre valable dans les magasins participants (voir la liste complète sur www.intermarche.com). Du mardi 27 janvier au dimanche 1^{er} février 2026, recevez 10€ en bon d'achat par tranche de 20€ d'achat (prix payé en caisse, toutes remises déduites) et dans la limite de 40€ d'achat (soit maximum 2 bons d'achat de 10€) sur le rayon Pâtes à tartiner, confitures, gelées, crèmes de marrons, sirops d'érable, miels, compotes et fruits au sirop (hors rayons frais et alimentation bébé) effectué lors d'un passage en caisse dans un magasin participant et sur présentation de la carte de fidélité. Ces bons d'achat ne sont pas cumulables entre eux et chaque bon d'achat est ensuite utilisable lors d'un passage en caisse dans l'un des magasins participants pour un montant minimum d'achat de 50€ (prix payé en caisse, toutes remises déduites, hors drive, livraison à domicile, presse, livres, gaz, carburants et cartes-cadeaux) et sur les périodes suivantes : premier bon d'achat valable du lundi 2 février au dimanche 8 février 2026 ; deuxième bon d'achat valable du lundi 9 février au dimanche 15 février 2026. Bons cumulables avec d'autres offres en cours dans la limite de 4 bons d'achat par passage en caisse par foyer, sous réserve que le montant du panier d'achat soit supérieur ou égal au cumul des montants minimum d'achat propres à chaque bon d'achat. Bons non remboursables, non échangeables en tout ou partie, non compensables, non cessibles en tout ou partie et non fractionnables. Bon d'achat original exigé. Offre également disponible en Drive et livraison à domicile ; modalités spécifiques à voir sur www.intermarche.com. Visuels non contractuels.

**CA
 C'EST
 CONTRE
 LA VIE
 CHÈRE**

30 % EN AVANTAGE CARTE
 SUR UN RAYON
 À ACTIVER
 SUR L'APPLI
 CHAQUE SEMAINE**



BÉNÉFICIER DE CET AVANTAGE CARTE EN E-COUPOON :

- Créez votre compte et rattachez votre carte de fidélité sur l'appli INTERMARCHE.
- Activez votre e-coupon depuis « Mes avantages ».
- Rendez-vous dans votre magasin ou sur le Drive pour en profiter.



TELECHARGEZ
 L'APPLICATION



(Suggestion de présentation) **Offre réservée aux porteurs de la carte de fidélité Intermarché. L'offre est soumise au téléchargement de l'application mobile Intermarché et valable après activation de l'offre dans la catégorie « E-coupons » de l'application mobile. Offre valable sur présentation de votre carte de fidélité et dans la limite d'un passage en caisse ou d'une commande en ligne sur le Drive Intermarché sur la période concernée. Le montant de vos avantages sera reversé sur votre compte fidélité dans les huit jours qui suivent l'achat éligible à l'offre. Voir modalités de l'offre sur l'application Intermarché et dans la rubrique « E-coupons ». Voir informations et liste des magasins participants sur www.intermarche.com

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR